



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER
Association Loi 1901

Maison des Associations
Rue des Ecoles
03500 CHATEL-DE-NEUVRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

Association Loi 1901

Maison des Associations
Rue des Ecoles
03500 CHATEL-DE-NEUVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 9 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

implid Audit

Siège Social
79 cours Vitton
69006 LYON
Tel. 04 37 51 15 15

S.A.S au capital de 1 832 710 €
RCS LYON – SIREN : 429 084 502
APE : 6920Z

Société de commissariat aux
comptes membre de la
Compagnie régionale de Lyon.

Adresse de correspondance :
2 avenue Michel Ange
Rond Point de la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04 73 28 83 00



III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Remarques » en page 6 de l'annexe des comptes annuels relatif au contexte de crise sanitaire et à ses incidences sur l'activité et la situation financière de l'association.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'administration arrêté le 9 juillet 2020 et dans les autres documents adressés aux Adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 10 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
implid Audit

Thibault CHALVIN
Associé

CEN ALLIER	BILAN	N° Siret	39364958700044
Rue des écoles		Période du	01/01/19
03500 CHATEL DE NEUVRE		au	31/12/19
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100cloud Comptabilité Essentials 5.02

1

ACTIF

Détail des postes	2019			2018
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	10 464	9 745	719	0
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	96 650	84 949	11 702	0
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles				
Terrains	459 567	44 298	415 269	413 729
Constructions				
Installations techn., mat., outil	10 599	9 349	1 250	0
Autres immob. corporelles	82 886	66 229	16 657	21 139
Immobilisations en cours				29 110
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	1 669		1 669	1 709
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	1 290		1 290	1 290
ACTIF IMMOBILISE (I)	663 125	214 569	448 556	466 976
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.	60		60	120
Créances				
Clients et comptes rattachés	193 831		193 831	215 714
Autres créances	1 125 911		1 125 911	1 101 606
Capital souscrit appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 236		12 236	84 370
Charges constatées d'avance	6 936		6 936	7 457
ACTIF CIRCULANT (II)	1 338 974		1 338 974	1 409 267
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de rembour. d'obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 002 099	214 569	1 787 530	1 876 244

CEN ALLIER	BILAN	N° Siret 39364958700044
Rue des écoles		Période du 01/01/19
03500 CHATEL DE NEUVRE		au 31/12/19
		Tenue de compte : EURO

Sage 100cloud Comptabilité Essentials 5.02

2

PASSIF		
Détail des postes	2019	2018
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Rés. statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	137 809	141 809
Report à nouveau	261 794	290 344
Résultat de l'exercice	15 810	-32 550
Subventions d'investissement	446 210	439 481
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	861 623	839 084
Produits émissions titres particip.		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	24 698	48 221
Fonds dédiés	420 250	581 498
PROV. RISQUES ET CHARGES ET FONDS DEDIES (III)	444 948	629 719
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	28 893	10 652
Emprunts et dettes financ. divers		
Av. & ac. reçus s/com. en cours	18 654	25 000
Dettes fournis. & cptes rattachés	49 891	68 327
Dettes fiscales et sociales	99 348	92 900
Dettes sur immo. & cptes rattachés		
Autres dettes	5 559	5 483
Produits constatés d'avance	278 614	205 079
DETTES (IV)	480 959	407 441
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 787 530	1 876 244

CEN ALLIER

N° Siret 39364958700044

Rue des écoles

COMPTES DE RESULTAT

Période du 01/01/19

03500 CHATEL DE NEUVRE

au 31/12/19

Tenue de compte : EURO

Sage 100cloud Comptabilité Essentials 5.02

1

Détail des postes	2019	2018
Ventes de marchandises	1 239	1764
Production vendue (B&S)	276 085	329 054
Montant net Chiffre d'affaires	277 324	330 818
Production stockée		
Production immobilisée	44 394	53 146
Subventions d'exploitation	294 051	335 236
Reprise /prov. & transferts charge	30 658	20 332
Report ressources non utilisées	251 667	582 257
Autres produits	5 107	3 730
Autres produits d'exploitation	625 877	994 702
PRODUITS D'EXPLOITATION	903 201	1 325 519
Achats de marchandises		
Variations de stocks de march.		
Coût d'achat des marchandises		
Achats matières premières		
Achats autres approvisionnements	8 492	8 244
Variation de stocks Mat./approv.		
Autres achats et charges externes	194 971	192 947
Consommation exercice /tiers	203 463	201 191
Impôts, taxes et vers/ assimilés	20 960	24 292
Impôts, taxes et vers. assimilés	20 960	24 292
Salaires et traitements	389 994	377 170
Charges sociales	115 483	140 940
Charges du personnel	505 477	518 109
Amort. sur immobilisations	69 987	75 321
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant		
Amort. pour risque et charges		7 259
Engagements à réaliser	98 179	581 498
Autres charges	2 628	2 173
Dotations aux amortis. & provisions	170 795	666 251
CHARGES D'EXPLOITATION	900 694	1 409 843
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 507	-84 324
Quotes parts résultat/op. comm.		
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM		
De participations	25	3
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts et produits assim.		66
Reprise/provis. & transf. charges		
Différ. positives de change		
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		
PRODUITS FINANCIERS	25	69
Dot. aux amort. & aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	568	219
Différences négatives de change		
Charges nettes/cess. mob. de plac.		
CHARGES FINANCIERES	568	219
RESULTAT FINANCIER	-543	-150
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 964	-84 474

CEN ALLIER	COMPTE DE RESULTAT	N° Siret 39364958700044
Rue des écoles		Période du 01/01/19
03500 CHATEL DE NEUVRE		au 31/12/19
		Tenue de compte : EURO

Sage 100cloud Comptabilité Essentials 5.02

2

Détail des postes	2019	2018
Sur opérations de gestion	835	19 119
Sur opér. de capital, cess. actifs	50	500
Sur opér. de capital, subv. d'inv.	30 179	53 645
Autres opér. de capital		
Reprises/prov. & transf.de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 064	73 263
Sur opérations de gestion	17 217	21 339
Sur opérations en capital		
Dotations aux amort. & provis.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	17 217	21 339
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 846	51 924
PARTICIP. SALARIES EXPANSION		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES PRODUITS	934 290	1 398 851
TOTAL DES CHARGES	918 480	1 431 401
BENEFICE OU PERTE	15 810	-32 550
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS	29 879	
Bénévolat	29 879	
CHARGES	29 879	
Personnel bénévole	29 879	

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS ALLIER

- CEN Allier -

Rue des écoles

03500 CHATEL DE NEUVRE

ANNEXE

Exercice comptable: **2019**

Période concernée : **01/01/2019 au 31/12/2019**

Durée de l'exercice: **12 mois.**

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes de comptes annuels :

- amortissements :
 - ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage,
- Productions immobilisées :
 - Les charges de personnel et de structure sont valorisées au coût journalier environné.
 - Les charges directes sont suivies par la comptabilité analytique.

Engagements et informations financières

Néant.

Notes particulières sur l'ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice ont été les suivants :

Valeurs brutes	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immo. Incorporelles	69 824 €	37 290 €		107 114 €
Immo. corporelles	542 952 €	43 426 €	33 326 €	553 052 €
Immo. Financières	2 999 €		40 €	2 959 €
total	615 775 €	80 716 €	33 366 €	663 125 €

Amortissements	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Immo. Incorporelles	69 824 €	24 870 €		94 694 €
Immo. corporelles	78 975 €	45 117 €	4 216 €	119 876 €
Immo. Financières	0 €	0 €		0 €
Total	148 799 €	69 987 €	4 216 €	214 570 €

Etat des créances

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	plus d'1an
Actif immobilisé	663 125 €	663 125 €	0 €
Actif circulant	1 338 974 €	1 338 974 €	0 €
total	2 002 099 €	2 002 099 €	0 €

Charges constatées par avance et Produits à recevoir

	Montant
Charges constatées par avance	6 936 €
Produit à recevoir	8 879 €
total	15 815 €

Notes particulières sur le PASSIF

Provisions

Provisions	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
indem. de fin de carrière (IFC)	48 221 €		23 523 €	24 698 €
Comité d'établissement	2 435 €		101 €	2 334 €
total	50 656 €	0 €	23 624 €	27 032 €

Projets associatifs

Projets	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
Acquisitions	80 034 €			80 034 €
Pérennisation	10 775 €			10 775 €
Réserve financière	20 000 €			20 000 €
Communication	31 000 €		4 000 €	27 000 €
total	141 809 €	0 €	4 000 €	137 809 €

Fonds dédiés

Fonds dédiés	Fonds à engager début exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager fin exercice
CT Val Allier sites historique	18 485 €	7 115 €	2 700 €	14 070 €
CT Val Allier sites érodables	4 500 €		11 400 €	15 900 €
CT Val Allier forêts alluviales	821 €			821 €
CT Val Allier accompagnement cellule dynamique fluviale	0 €		11 681 €	11 681 €
CT Val Allier milieux ouvert&agropastoraux	12 594 €	4 461 €		8 133 €
CT Val Loire - animation	7 862 €	7 862 €	4 489 €	4 489 €
CT Val Loire - diagnostic	41 907 €	30 777 €	5 743 €	16 873 €
Recensement participatif mares Allier	8 085 €	8 085 €		0 €
Etude étangs bassin versant Besbre	67 374 €	67 374 €		0 €
Sylvae	0 €		8 750 €	8 750 €
Mes. Compensatoires Archignat	19 199 €	19 199 €		0 €
Mes. Compensatoires gorges Sioule Roc Armand	7 024 €	3 524 €		3 500 €
Mise en œuvre Plan d'action cistude	16 736 €	260 €	21 540 €	38 016 €
Plan d'action cistude - Animation	0 €		788 €	788 €
Plan d'action cistude - Conservation	0 €		3 003 €	3 003 €
Plan d'action chiroptères - Sensibilisation	0 €		6 711 €	6 711 €
Plan d'action sonneurs	3 390 €		4 446 €	7 836 €
Plan d'action lutte tortues floride	725 €	725 €		0 €
Mes. Compensatoires contournement Varennes	312 596 €	77 058 €		235 538 €
RNR Val Loire Bourbonnais - étude coléoptères	11 172 €	11 172 €		0 €
Contribution élaboration atlas de biodiversité	45 260 €	18 047 €		27 213 €
Cellule d'assistance technique ZH	0 €		11 568 €	11 568 €
Mares à compter	3 768 €	3 768 €	360 €	360 €
Mécénat Bransat	0 €		5 000 €	5 000 €
total	581 498 €	259 427 €	98 179 €	420 250 €

Etat des dettes

Montant par poste	Montant brut	moins d'1 an	Plus d'1 an
Emprunt	6 903 €	3 761 €	3 142 €
Cession de créances Dailly	21 990 €	21 990 €	
Avances financières	18 654 €	18 654 €	
Fournisseurs	49 226 €	49 226 €	
Immobilisations	0 €	0 €	
Dettes sociales	99 348 €	99 348 €	
Dettes fiscales	0 €	0 €	
Autres dettes	5 559 €	5 559 €	
Comptes de régularisation	278 614 €	278 614 €	
Total	480 294 €	477 151 €	3 142 €

Charges à payer

	Montant
IMPLID	5 500 €
HARMONIE	59 €
Total	5 559 €

Détail des comptes de régularisation

Comptes de régularisation ACTIF

	Produits à recevoir	charges constatées par avance
PRIMAGAZ - abonnement		17 €
NEOPOST		270 €
LEASE GROUP		2 030 €
TOMACOM		4 275 €
RESALEASE		19 €
ORANGE - portable		29 €
ORANGE - fixe+internet		52 €
CM-CIC loc téléphone		244 €
Total	0 €	6 936 €

Comptes de régularisation PASSIF

	Charges à payer	Produits constatés par avance
DDT 03 animation N2000 Montagne Bourbonnaise		15 000 €
MARIE HERISSON animation N2000 gîtes Hérisson		345 €
DREAL animation N2000 Etangs Sologne Bourb		3 780 €
DDT 03 animation N2000 Val d'Allier		68 444 €
DDT 03 animation N2000 Val de Loire		9 475 €
ONF N2000 milieux ouverts Colettes		4 550 €
ONF N2000 milieux ouverts Prieuré		5 732 €
ONF N2000 milieux ouverts Tronçais		2 900 €
ENS coteaux Sainte Foy et Bagnettes		26 726 €
Etude agropastorale prairie N2000 Chossières		5 281 €
PAYS MONTLUCON anim. N2000 Gorges Cher		13 348 €
CA VICHY ENS Côtes Saint Amand		39 864 €
CC ST POUCAIN SIOULE ENS coteaux Gannat		83 170 €
Total	0 €	278 614 €

Détail des dettes sociales

Rémunérations dues	Montant
SALAIRES NETS	2013€
PROVISION PRIME POUVOIR D'ACHAT	8000€
total	10013€
Organismes sociaux	Montant
URSSAF	11804€
AG2R	2725€
CRI PREVOYANCE	904€
HARMONIE MUTUELLE	940€
COMITE D'ETABLISSEMENT	2334€
total	18707€
Taxes dues sur rémunérations	Montant
TAXE SUR LES SALAIRES	8129€
PRELEVEMENT A LA SOURCE	546€
UNIFORMATION	2972€
total	11647€
Dettes congés payés	Montant
DETTES POUR PROVISION CONGES PAYES	41146€
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	17171€
REMBOURSEMENT INDEMNITES CPAM	664€
total	58981€
total général	99348€

Autres informations

Crédit bail photocopieur

	total prélevé à l'ouverture	prélèvements 2019	total prélevé à la clôture
GE CAPITAL/LEASE G	33700.46€	2634.12€	36334.58€
total	33700.46€	2634.12 €	36334.58€

Crédit bail informatique

	total prélevé à l'ouverture	prélèvements 2019	total prélevé à la clôture
FRANCE FINANCE	27723.52€	5181.68€	32905.20€
LEASE GROUP	55759.34€	14008.88€	69588.22€
RESALEASE	360.64€	705.60€	1066.44€
total	83843.50€	19896.16 €	103559.86€

Remarques

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes de l'association le 9 juillet 2020, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes:
-l'association a eu recours au chômage partiel pour une partie du personnel.
-un report de 6 mois des échéances d'emprunt a été accordé par le Crédit Coopératif.

Depuis le 11 mai 2020 et le début du plan de déconfinement progressif, l'association a retrouvé son niveau de d'activité d'avant confinement. Cette reprise a mis fin aux mesures de chômage partiel mise en place par l'association en mars 2020.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.